

# LA GAZETTE de ST MANDE SUR BREDOIRE



**I  
N  
F  
O  
S  
T  
M  
A  
N  
D  
E**

**2  
0  
0  
4  
/  
2  
0  
0  
5**



## **LE MOT DU MAIRE**

### **Bulletin n° 4 :**

*Une page qui se tourne...*

*Un regard nostalgique sur cette année... où chacun selon les évènements et avec sa propre sensibilité gardera des souvenirs heureux ou malheureux.*

*Une pensée pour les «mémoires» de Saint Mandé qui nous ont quittés et qui nous laissent un héritage que nous nous devons de transmettre : une commune dynamique, grâce aux personnes qui la font vivre, qui gardent confiance en leurs racines, leurs traditions, pour aborder l'avenir avec sérénité.*

Merci à tous !

Que cette nouvelle année vous apporte santé, espoir, réussite et confiance dans vos divers engagements et la concrétisation de vos projets.

*«Nous ne pourrons vivre le lendemain si l'on ne vit pas le présent et si le passé n'a pas été compris»*

Bonne et heureuse année 2006.

Annie PEROCHON

## **DEMOGRAPHIE 2004**

### **Naissances**

**BOULBÈS Alice** née à St Jean d'Angely  
**BURET Aymeric** née à St Jean d'Angely

le 17 novembre 2004  
le 14 décembre 2004

### **Mariages**

**DUMOULIN Jacques**  
**RAZANATIANA Eugénie**

le 9 octobre 2004

### **Décès**

**COUTURIER Marcel**  
**GEOFFRION Claude**  
**KAPLAN Louis**

le 23 juin 2004  
le 17 janvier 2004  
le 15 juin 2004

## **RECENSEMENT**

**Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal. Pour cela, ils doivent se munir d'un livret de famille.**

**Une attestation sera remise au jeune.**

**Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense (dite journée du citoyen) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis auto et moto, concours fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.**

## **MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX**

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :**

**LUNDI de 9 heures à 12 heures**

**MARDI – JEUDI de 14 heures à 17 heures**

#### **PERMANENCE DU MAIRE :**

**MARDI de 15 heures à 18 heures sur rendez-vous**

**Téléphone : 05/46/33/12/87**

**Fax : 05/46/33/32/70**

**E.Mail : [st.mande.sur.bredoire@mairie17.com](mailto:st.mande.sur.bredoire@mairie17.com)**

### **LOCATION SALLE DES FETES**

**Habitants de la Commune : 50 €**

**Hors Commune : 100 €**

**Chauffage du 15/10 au 15/4 : 20 €**

**Caution : 153 €**

**Gratuit pour les associations et les jeunes de la Commune (moins de 18 ans)**

**Associations hors commune : 50 €**

**Attestation d'assurance et caution obligatoires à la réservation**

## **CENTRE MULTISERVICE INTERCOMMUNAL**

**ADMR (aide à domicile et petits travaux) : 1 rue de la Fontaine 17470 AULNAY**  
**Tél : 05/46/33/05/42 ou 05/46/33/30/85** **fax : 05/46/33/06/73**

**MSA : 4 rue Rose 17400 ST JEAN D'ANGELY**  
**Tél : 05/46/33/99/66** **fax : 05/46/58/66/83**

**Permanence à Aulnay : 4<sup>ème</sup> lundi du mois de 10 h à 12 h**

**AIDER 17 : portage repas à domicile, tarifs :**  
**Repas midi : 8.80 euros**  
**Repas midi couple : 7.80 euros/personne**  
**Repas soir : 3.14 euros**

**Adresse : Fief Montlouis 17105 SAINTES**  
**Tél : 05/46/97/50/88** **Fax : 05/46/93/84/21**  
**<http://www.groupemsa.com>**

### **PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE :**

**Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de 14 heures à 16 heures à la Communauté de Communes**  
**13 rue des Carmes 17470 AULNAY**  
**Tél : 05/46/33/15/33**  
**Ou 05/46/32/11/56 pour rendez-vous et visites à domicile**

<b>CICAS sur RV au 05/46/44/84/87</b>	¶▶	
<b>Permanence tous les lundis</b>	¶▶	<b>Centre des Bénédictines</b>
	¶▶	<b>12 Place du 18 Juin</b>
<b>URSSAF Tél : 05/46/32/07/47</b>	¶▶	<b>17400 ST JEAN D'ANGÉLY</b>
<b>Tous les mardis de 10 h à 12 h 30</b>	¶▶	

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :**  
**Permanence le jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h**  
**19 Av du Port Mahon à ST JEAN D'ANGÉLY**

**TRESOR PUBLIC :**  
**Place Charles de Gaulle 17470 AULNAY**  
**Ouverture tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h**  
**Tél : 05/46/33/10/15**

### **BANQUE ALIMENTAIRE :**

**Mairie d'AULNAY jeudi tous les 15 jours**  
**Tél : 05/46/33/10/02 mairie**  
**Tél : 05/46/33/16/20 centre d'action sociale**

**URGENCES :**  
**La nuit, le week-end et les jours fériés : vous avez besoin de soins, vous pouvez joindre un médecin au 05 46 27 55 20. En cas d'urgence, **seulement**, faites le 15.**

# DECHETTERIES

**A votre disposition sur le canton, deux déchetteries :**

## **NÉRE**

**ouverture : du 1/10 au 31/3**

**Lundi, Mercredi, Samedi de 9h à 12h**

**Jeudi 9 h à 12 h et 14h à 17h**

**Fermée Mardi, Vendredi**

## **AULNAY**

**ouverture : du 1/10 au 31/3**

**lundi, mardi, vendredi, samedi**

**de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**

**Mercredi de 14 h à 18 h**

**Fermée le jeudi**

## **COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

**Chaque mercredi matin à partir de 6 heures (à sortir la veille)**

## **COLLECTE DES EMBALLAGES**

**Un jeudi soir sur deux à partir de 18 heures (sacs jaunes) selon calendrier  
Bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, boîtes et barquettes en  
métal, cartons et cartonnettes.**

**Veillez à ne pas déposer d'éléments polluants (déchets ménagers) ou dangereux  
(verre, seringues...) Pas de bouteilles d'huile et pas de yaourts.**

## **BORNES VERRE ET PAPIER**

**Vous pouvez déposer aux Bornes route de Tirevieille et sur la place route de  
St Léger, les bouteilles, pots et bocaux en verre,  
Les journaux, magazines, catalogues et prospectus.  
Merci de ne rien déposer devant les bornes, par sécurité et par souci de propreté.**

## COUP D'ŒIL SUR LE BUDGET 2005

### SECTION INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<i>Dépenses d'équipement</i> 284 100.00	<i>Recettes d'équipement</i> 259 091.00
<i>Dépenses financières</i> 23 984.50	<i>Recettes financières</i> 158 477.17
<i>Opérations d'ordre</i> 14 404.00	<i>Opérations d'ordre</i> 34 323.50
<i>Solde excédent reporté</i> 109 483.67	
<b>TOTAL</b> 417 568.17	<b>TOTAL</b> 417 568.17

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<i>Charges caractère général</i> 72 590.88	<i>Produits des services</i> 5 000.00
<i>Charges de personnel</i> 48 460.00	<i>Impôts et taxes</i> 52 087.00
<i>Autres charges de gestion</i> 17 774.00	<i>Dotations Subventions</i> 70 591.00
<i>Charges financières</i> 4 245.00	<i>Autres produits</i> 24 000.00
<i>Virt section investissement</i> 24 743.00	<i>Excédent antérieur</i> 15 634.88
<b>TOTAL</b> 167 812.88	<b>TOTAL</b> 167 812.88

### TAUX D'IMPOSITION (inchangés)

#### (Part communale)

*Taxe habitation*.....4.51%  
*Foncier bâti*.....6.69%  
*Foncier non bâti*.....23.20%  
*Taxe professionnelle*.....6.27%

## **L'ÉCOLE A SAINT MANDE**

**Quatre communes se sont regroupées en RPI en 1984 : ST MANDE, CONTRE, LA VILLEDIEU, VINAX.**

**Depuis le 18 juillet 2005 (Date de l'arrêté préfectoral) la Communauté de Communes d'AULNAY a pris la compétence des écoles ; elle gère le fonctionnement et l'investissement (entretien des locaux, acquisition de matériel, gestion des cantines, fournitures, etc...)**

**A la rentrée 2005, seules nos deux classes primaires de St Mandé ont vu leurs portes s'ouvrir et celles de notre école maternelle de Contré se fermer à jamais. 28 enfants ont intégré l'école de St Mandé : de la Grande Section au CM2. Les plus jeunes ont rejoints l'école maternelle de NÉRÉ pour certains et celle d'AULNAY pour d'autres, avec la promesse de revenir l'an prochain à St Mandé.**

**Un ramassage scolaire a été mis en place par la commune de NÉRÉ**

**Cette année, c'est avec plaisir que nous accueillons Emmanuelle FRADET pour la grande classe et Sophie LIMBOURG assure la Direction et prend en charge la petite classe.**

**La cantine est à la salle des fêtes, les enfants y sont conduits par le bus. Nathalie BURET est cantinière**

**Ramassage scolaire : le bus passe dans chaque commune et villages.**

**Horaires d'école : 9 h à 16 h 30.**

**Les accueils du matin de 8 h 15 à 8 h 50 et du soir de 16 h 30 à 19 h sont assurés par Patricia TOURNEUR  
Tarif : 1 euro la garde**

**Aux nouvelles familles qui arrivent à SAINT MANDE, sachez que nous avons une école avec tous les avantages que peut avoir une petite école de campagne (petit effectif, qualité d'enseignement) et tous ses services (ramassage scolaire, garderie, cantine ...) alors n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.**

**Merci à vous, parents, amis, élus qui soutiennent notre école.**

# **QU'EST QU'ON FAIT A L'ÉCOLE**

## **Les activités d'un écolier de St Mandé, en CE2-CM1-CM2**

Nos activités dans la classe sont: histoire, géographie, sc.physiques, SVT (Sciences et Vie de la Terre). Technologie, littérature, écriture, ORL, poésie/théâtre, musique, problème, nombre, calcul, espace/géométrie, grandeur/mesure, art visuel.

Les activités que nous faisons hors de la classe dont l'EPS , celle dans les bois. Voilà, tout ce que l'on fait en classe.

**Thomas, Joe et Antoine**

### **Le projet de théâtre**

Nos projets théâtre que l'on voudrait mettre en place sont:

Les fables de Jean de la Fontaine a adapter en pièce de théâtre ,

Une pièce sur les autres pays,

Mimer des objets, de la végétation, des animaux,

Pièce avec pour sujet le respect

Pour ça, on fait des jeux théâtraux en EPS et on apprend des fables de La Fontaine que l'on doit interpréter avec des intonations pour marquer les différents personnages.

**Chloé et Ameline.**

### **Le projet découverte de nos bois**

En classe, l'un de nos projets est de

◇ faire la découverte des bois

◇ faire un herbier à partir des feuilles que l'on trouve dans les bois.

Dans les bois, nous observons la faune et la flore. Nous capturons les bêtes des bois: les insectes comme araignées, coccinelles, sauterelles, escargots... pour les examiner et nous les relâchons ensuite. Nous travaillons les croquis de nos bois. Chaque mois, nous allons dans les bois pour voir si ça a changé.

**Martial, Thomas et Karim**

### **Le projet d'art visuel**

En art visuel, nous faisons de la peinture et des dominos de couleurs pour pouvoir ensuite retrouver comment on les a créés et les refaire.

En technologie, nous faisons un pantin. Le but est de lui faire bouger les bras et les jambes en même temps. On doit trouver le mécanisme.

**Albin, Martial et Karim**

### **Les autres projets**

En anglais tout les lundis, une prof d'anglais vient. En sciences, on travaille la météo. En poésie /théâtre, nous préparons un spectacle. Victor et moi, nous on adore faire de l'art visuel, le sport, l'anglais, l'histoire.

**Victor et Charles:**

## le projet de correspondance:

Bonjour!

On a des correspondants au Bouchage (Isère), au Mali et à l'île de la Réunion (à St Benoit).

Nous allons aller au Bouchage et St Benoit va venir chez nous.

Nous allons vous expliquer plus profondément : On correspond pour voir d'autres façons de vivre. A St Benoit, ils ne travaillent pas ni vivent comme nous. Il y a parfois des cyclones, la température la plus basse est 20 °C. Pour le Mali, ils ont cours du lundi au samedi. Les cours commencent à 7h45 le matin et se terminent à 12h. Ils reprennent à 15h et se terminent à 17h10.

A Le Bouchage, ils sont 4 CEI, 8 CE2, 4 CM1 et 6 CM2. L'école est en Isère. C'est une école mixte comme nous.

Bon nous vous laissons, à bientôt.

**Mathilde, Sébastien, Ophélie, Justine, et Miranda**

## **L'ÉCOLE D'HIER**

### LES ENFANTS DE CHEZ NOUS 4

#### ☉ MON PETIT CHAT ☉

Pendant les vacances ma chatte a eu un petit chat  
angora.

Personne ne le savait .

Papa me dit: «Va faire tomber du foin»

J'y vais .

J'entends miaou ! miaou ! je descends tourne le  
foin le retourne rien , je le retourne à la main;  
je vois un petit chat noir et blanc.

Je le remonte , 15 jours après il tombe par la  
trappe du plancher et va bien dans le toit à la chèvre.

Ételle qui n'est point libre veut se coucher et se laisse  
tomber sur lui, ça ne la point tué net mais un petit  
moment après il était mort étouffé .

Jean Griffault 10 ans .

## **JOURNÉE RENCONTRE ANCIENS ÉLÈVES**

*Ecole de Saint-mandé, 14 août 2005, 11 heures du matin, la cour de l'école connaît une animation inhabituelle en cette période de vacances scolaires. Il faut dire qu'à l'initiative d'une petite bande d'illuminés, un peu plus de cent personnes s'étaient donnés rendez-vous pour un apéritif et un repas convivial dans cette même cour de l'école que certains avaient quittée depuis plus de cinquante ans, voire soixante ans ! En effet, 12 années étaient concernées : de ceux nés en 1935 à ceux nés en 1947 pour les plus jeunes, ce qui fait deux générations d'école de 1941 - 42 à 1954 - 55. A peu près la moitié des personnes concernées par ces dates avaient répondu présente à l'appel lancé dès novembre 2004.*



*Quelle émotion... de se retrouver là tant d'années après, au même endroit où nous jouions ensemble à la chandelle ("au pot", selon l'expression d'alors), aux billes, ou encore à la marelle et à "mère-veux-tu" sous le petit préau qui n'a pas changé... Bien sûr la cour a été goudronnée, les sanitaires et le préau à vélos réorganisés, mais tout est là, les classes, les murs, le champ, le vieux sautoir... Mais le plus important évidemment de cette journée c'est bien de retrouver en ce lieu, les copains et copines de naguère, perdus de vue depuis bien longtemps pour certains... Nous avons tellement de choses à nous dire, de souvenirs d'enfants en commun à évoquer et entre la photo de groupe, le repas, la rétrospective des photos anciennes affichées sous le préau, la visite des classes où chacun a pu un instant retrouver "sa place", la journée ne fut pas assez longue.*



*Monsieur, les autres, y sont pas assis et y m'embêtent !!*

*Le reconnais-tu ? mais oui, c'est Lui  
J'te dis qu'non c'est pas Lui  
A moins que ce soit...  
Ben, t'as raison, j'te le disais !!*



*Le soir, environ une quarantaine de participants sont restés dîner pour finir ce moment de convivialité partagé.*

*L'aide et la participation de la Mairie et du Foyer Rural de Saint-Mandé et de leurs responsables respectifs ont été précieuses pour la réussite de cette journée, de même que le prêt du tivoli par M. Grelinaud. Comme toute l'organisation a été bénévole, sauf le repas préparé par un traiteur, cette journée aura permis de laisser à l'école de Saint-Mandé et à ses élèves, un petit don en espèces.*

*L'équipe d'organisation.*

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Association des Parents d'élèves de St Mandé sur Brédoire

Oui, Oui, nous sommes toujours là, et nous espérons pour longtemps... Notre équipe est toujours aussi dynamique avec à sa tête : Président : Denis MAZEAU, Vice-Président : Mark POSTLES, Secrétaire : Myriam PANIER, Secrétaire Adjointe : Peggy VIGNAULT, Trésorière : Fabienne EMARD, Trésorière Adjointe : Martine GAILLOU.

Vous avez pu le constater, nous avons réalisé notre Marche Nocturne Annuelle tant attendue

!! presque autant que la pluie . ....Plus de 500 Participants... encore MERCI à TOUS,

Nous avons pu dégager un certain bénéfice qui va être en partie attribué au voyage du Cycle 2 en Isère, au "Bouchage", une petite commune comme la notre qui a également un RPI, et qui fonctionne aussi en classe par cycle.

J'ai oublié de vous préciser que cette année, nous accueillons comme enseignantes : Sophie qui a le cycle 1 et la fonction de direction, et Emmanuelle qui a le cycle 2 ,

à la garderie nous avons Patricia, et à la cantine nous avons Nathalie.

Pour les plus petits qui n'ont plus la possibilité d'aller à Contré..... il a été mis en place un ramassage scolaire avec l'école de Néré, ainsi les parents peuvent accompagner le matin leur enfant à l'école de St Mandé, et le récupérer le soir à cette même école, ou à la garderie si cela les arrange(le matin comme le soir).

Je pense que tout est vraiment fait pour que chacun y trouve son compte. Il est franchement dommage qu'un tel système ne soit pas mis en place à plus grande échelle, afin de désengorger certaines classes et d'en maintenir certaines autres.....

Comme je vous le disais plus haut, notre marche est juste terminée que nous pensons déjà à notre loto qui n'a pas eu lieu au moment où j'écris ces quelques lignes, mais qui sera terminé au moment où vous les lisez, puisqu'il a eu lieu le 3 Décembre, dans la salle des fêtes de La Villedieu, accompagné de sa traditionnelle tombola.

Cette année nous n'organisons pas de repas comme nous le faisons d'habitude en Janvier, car en ce moment de nombreux repas sont annulés faute de participants ! Mais nous réfléchissons activement et nous vous ferons part de nos projets dès que ceux-ci auront pris forme! ! !

Nous vous faisons part également de notre souci d'ouverture, car pour nous il n'est pas nécessaire d'être parent d'élève de l'école de St Mandé pour nous rejoindre, il suffit que vous ayez des idées, du temps, mais surtout l'envie, comme nous, que notre commune V.I.V.E, et donc NOTRE ECOLE! !

Nous tenons également à remercier sincèrement tous les acteurs de la dernière Randonnée Nocturne grâce à qui nous avons pu obtenir un réel succès ! ! Voyez qu'il n'est pas nécessaire d'être parent d'élève ... et d'œuvrer pour notre école ! !  
Donc, bienvenue à tous !



## **LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS**

### **FOYER RURAL**

**Président : Jean-Louis BOULBES**

**Vice-Président : Claude GICAILLAUD**

**Secrétaire : Dominique BURET**

**Secrétaire Adjointe : Brigitte LE HAY**

**Trésorière : Jacqueline GENEAU**

**Trésorière Adjointe : Martine GAILLOU**

**Cette année, l'équipe de bénévoles, touchée par de tristes événements, n'a pas organisé toutes les manifestations habituelles.**

### **ACTIVITES**

**Concours de belote (Février)**

**VTT-Marche (Mai)**

### **SOCIÉTÉ DE CHASSE**

**Président : Jean-Claude BERNAUD**

### **ACTIVITES**

**Chasse : petit et gros gibier**

**Ball-trap : 1<sup>er</sup> week-end d'août**

**Repas de chasse : courant mars**

## **FESTIVITÉS**

**Galette des rois : fêtons la nouvelle année en partageant la galette un samedi après-midi du mois de janvier.**

**Repas des plus de 60 ans : le 24 avril 2005**

**Comme chaque année, le repas des plus de 60 ans s'est passé dans la bonne humeur, autour d'une table digne d'une bonne équipe dévouée .**

**Commémoration du 8 mai et du 11 novembre**

**Concert : cette année, en prévision des travaux à l'église, aucun concert n'a été programmé.**

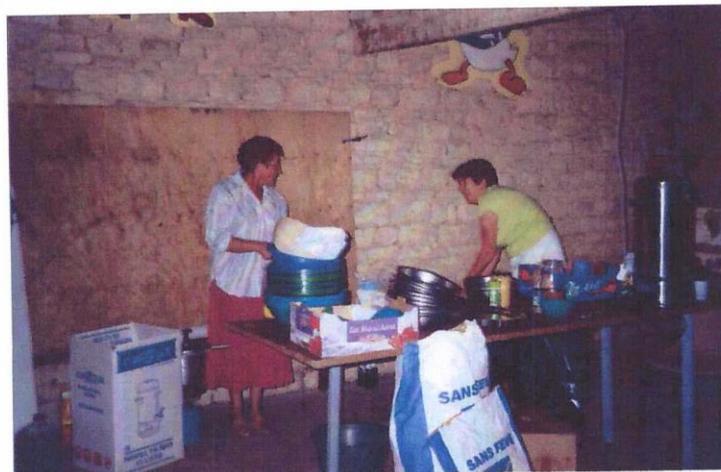
**Repas communal le 14 août 2004 : Grillade-partie » traditionnelle organisée cette année dans la cour de l'école, sous tivoли, grâce aux anciens élèves de l'école de ST MANDÉ, qui nous ont fait profiter de ce matériel gracieusement. Cette soirée a été animée par les jeunes musiciens de l'école de musique de Mademoiselle BERNARD.**

**Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette rencontre.**



*Les hommes au fourneau !!*

*Les femmes aux gamelles*



## **LES MERCREDIS DE ST MANDÉ**

**Tous mercredis à 14 h 30, si vous avez envie de venir vous détendre, vous êtes les bienvenus à la salle des fêtes pour jouer aux cartes, jeux de société ou autres, n'hésitez pas à pousser la porte !!!**

## **LE « NATURAL TROPHÉE » A SAINT MANDE**

**Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive les cantons D'Aulnay, Loulay, Matha et Brioux Sur Boutonne se sont réunis pour une nouvelle édition du « Natural Trophée ». Cette manifestation sportive comprend des épreuves de canoë, VTT, course à pied, tirs à l'arc et à la carabine pour les jeunes adolescents et ensuite les adultes.**

**Les objectifs sont d'encourager et de promouvoir la découverte des activités e pleine nature en utilisant les atouts et les éléments naturels des secteurs est Saintonge et Sud Deux-Sévrien, aller à la rencontre du patrimoine local par la mise en valeur des sites traversés.**

**C'est ainsi que Saint Mandé a été choisi pour ses sites prédisposés :**

- **La Sablière : épreuves de tir à l'arc,**



- **Dans les bois : le VTT et le course à pied**



- **Au Lizot (à la carrière) : la course d'orientation**

**Nous sommes heureux de faire découvrir notre patrimoine aux jeunes à travers la pratique de sports qui leur permettent de développer la responsabilisation, le prise d'autonomie et l'esprit d'équipe !**  
**Bravo à tous les sportifs et à l'année prochaine !!!**

## **POUR NOS JEUNES !**

**«TRAIN DE LA DECOUVERTE » : Association qui accueille les mamans et assistantes maternelles avec les enfants de 0 à 3 ans les lundis matins de 9h à 11h à Contré (école maternelle).**

**Pour tout renseignement s'adresser à la Présidente  
Mme Karcher : 0546333595**

**LE CENTRE DE LOISIRS : accueille les enfants de 3 à 13 ans les mercredis de 8h-18h les petites vacances (suivant les activités) et l'été tous les jours de 8h à 18h**

**On y propose diverses activités : manuelles , sportives, découvertes, sorties etc... pour tout renseignement s'adresser à la directrice Melle Laetitia DUDOIGT au 0546331943**

**LE LOCAL JEUNES (situé 27 rue de Salles) :accueille les jeunes de 13 à 25 ans . Ils y trouveront Daphné SORLUT l'Animatrice dans des locaux rénovés très agréables. Ils peuvent organiser différentes activités : loto, concerts, vente aux « Saveurs nocturnes », leur permettant de monter des projets (sorties mer, montagne, concerts etc..).C'est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges.**

**Il y a également un Point Info Jeunesse ouvert aux jeunes qui peuvent aller sur internet pour leurs recherches.**

### **Horaires d'ouverture :**

**Mercredi : de 14 h à 19h30**

**Vendredi : 16h30 à 23 h**

**Samedi de 14h à 19 h30**

**Tel : 0546240174**

**Surtout n'hésitez pas à ouvrir la porte et à apporter vos idées !!!  
Toutes ces activités menées en faveur des jeunes du canton existent grâce au dynamisme des Associations et de leurs bénévoles !**

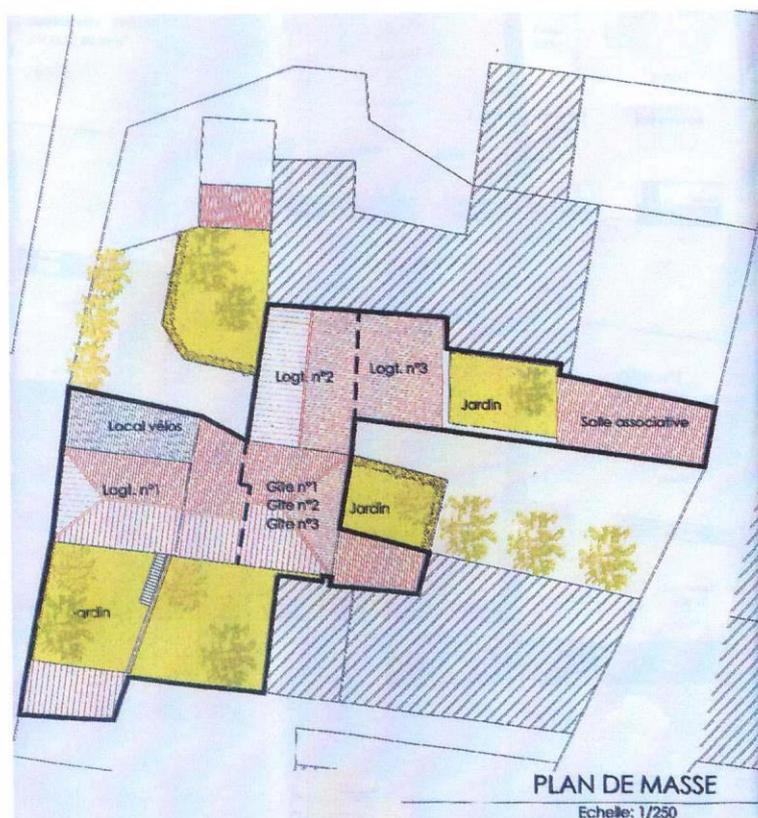
## Où EN SONT LES PROJETS

### AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

**Après acquisition de la propriété *TEXIER*, et ayant confié le projet *POPIEUL* au Cabinet *AUDINET*, le Conseil a validé l'aménagement de 3 logements, 3 gîtes et une salle de réunion pour les associations, sur l'ensemble des parcelles concernées.**

**La demande permis de construire a été déposé le 17 novembre 2005 et les dossiers de demandes de subvention sont en cours.**

**Le dossier des logements sera confié au Centre d'Aide au Logement.**



**Logement 1 : 82 m<sup>2</sup> sur la propriété *TEXIER* et une partie de la propriété *POPIEUL***

**3 gîtes : un à chaque étage permettant la location ensemble ou séparément**

**Logement 2 : 38 m<sup>2</sup>**

**Logement 3 : 43 m<sup>2</sup>**

**Salle associative : 34 m<sup>2</sup>**

### TRAVAUX ÉGLISE

**Suite au courrier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, informant la Commune que les crédits budgétaires ne permettraient pas de subventionner la réfection de l'Eglise St Brice, nous espérons que l'opération pourra être reportée en 2006.**

### MATÉRIEL DE VOIRIE

**La commune loue un tracteur aux Ets *AULNAY MOTOCULTURE*. Le bail de location expirant le 15/2/2005, le Conseil a décidé d'acquérir ce matériel. (décision du 10/2/2005)**

## **ÉCOLE**

**Par délibération en date du 23 septembre 2004, le Conseil décide le remplacement des ouvertures des vestiaires et des sanitaires pour un montant de 5078.57 euros. Les travaux ont été réalisés en août 2005 par l'Entreprise GUERINEAU.**

## **LOGEMENT GRIFFAULT**

**Construction d'un mur de clôture et pose d'une barrière. Travaux réalisés par l'employé communal.**

## **PROJET PARC EOLIEN**

**L'étude environnementale du site de Gatebourse a été réalisée par NATURE ENVIRONNEMENT 17 (Association départementale agréée pour la protection de la nature en Charente Maritime) et remise le 12 août 2005 au service qui instruit le permis de construire. Dossier en cours.**

## **PLU**

**En l'absence de Plan d'Occupation des Sols, et devant les difficultés présentées par les demandes de permis de construire, le Conseil Municipal, dans sa séance du 8/9/2005, a décidé d'établir un Plan Local d'Urbanisme ( définitions des zones constructibles, démographie, assainissement, voirie...).**

**Cette étude sera réalisée sur 3 ans, pilotée et financée par le Syndicat Mixte du Pays des Vals de Saintonge, pour la somme de 25 000 euros.**

**La charge restante pour la Commune s'élève à 5 000 euros à répartir sur trois années.**

## Hache et lance de l'âge du Bronze

Ces deux objets ont été découverts vers 1925 par M. Charles HUTIN au lieu-dit « *La Sivernerie* ». C'est son fils, René HUTIN, qui nous a communiqué cette découverte.

A notre demande, dans le cadre de l'ASSOCIATION POUR L'ARCHEOLOGIE ET L'HISTOIRE D'AULNAY ET DE SA REGION, Monsieur José Gomez de Soto, Directeur de recherche au CNRS (UMR 6566), Chargé de cours aux universités de Poitiers et Rennes 1, en a fait l'étude.

**Les extraits ci-dessous peuvent nous permettre d'appréhender l'importance de cette découverte archéologique :**

### La Hache

Longueur : 14,7 cm  
Largeur : 7,6 cm  
Largeur au sommet : 3,3 cm  
Épaisseur maximale : 7,7 mm  
Hauteur maximale des rebords :  
0,9 et 1 mm  
Poids : 407,2 g



*Les haches de ce type dérivent directement des haches plates, premiers modèles métalliques de la seconde moitié du IIIe millénaire av. J.C....Elles datent de la première moitié du Bronze ancien (fin du IIIe et début du IIe millénaire av. J.C.)....*

### La pointe de lance

Longueur : 14,9 cm  
Longueur de la douille sous les ailerons : 4,5 cm  
Largeur maximale : 3,3 cm  
Diamètre de la douille à l'ouverture : 2,5 cm  
Diamètre des trous de goupille : 6,5 mm  
Poids : 93,8 g



*....Cette pointe de lance porte des ailerons à côtés curvilignes renflés vers le tiers inférieur et conservant sur les bords le méplat caractéristique d'un affûtage au marteau....*

*Les caractéristiques de cet exemplaire ne permettent pas de lui assigner une datation précise. Toutefois les armes du modèle de Saint-Mandé-sur-Brédoire ne sont attestées, dans l'état actuel de l'information, qu'à partir de la dernière phase du Bronze final, et n'étaient jusque là connues que dans les dépôts de métal, tel celui de Venat à Saint-Yriex en Charente ou celui inédit de Meschers.... - (Bronze final : seconde moitié du Xe et IXe s. av. J.-C.) -*

### Conclusion

*Bien que trouvées à proximité l'une de l'autre, la hache et la pointe de lance de Saint-Mandé-sur-Brédoire ne sont pas contemporaines, ce qui pose un certain nombre de questions quant à l'interprétation de leur présence. Simple hasard ? pourquoi pas, surtout si le site, comme par exemple le camp de Cordie à Marignac, à connu au cours du temps de multiples occupations.*

*Dépôt réunissant des objets d'époques différentes ? possible, mais le cas n'est que très rarement attesté.... Quoi qu'il en soit, ces deux objets complètent opportunément des séries d'artefacts métalliques encore peu représentés en Charente – Maritime. Tous nos remerciements à Monsieur José Gomez de Soto pour la communication de son important travail de recherche.*

Denis CHAPACOU

## Armoiries de la famille Dubois de Saint-Mandé

Dans le fonds de la famille Dubois de SAINT-MANDE, conservé aux Archives Départementales de la Charente-Maritime, se trouve un parchemin daté « AN MAY 1568 ». Les armoiries peintes sur ce document représentent pour la plupart, les blasons des familles alliées aux Dubois. Une inscription latine désigne l'aïeule ayant apporté l'alliance.

### Au centre :

**Blason :** *d'or à trois tourteaux de sable. Famille Dubois de SAINT-MANDE*, avec la légende : DOMINA. MATER. NOSTRA. (*Dame notre mère*). (Ultérieurement, on trouvera le blason « *d'or à trois tourteaux de gueules* », figurant actuellement au niveau municipal).

### Puis, de gauche à droite et de haut en bas :

**Blason :** *d'hermines au chef de gueules. Famille de VIVONNE*, avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. ALBAL. (*Dame notre mère Blanche*).

**Blason :** *losangé de gueules et d'argent, les losanges d'argent chargés chacun de deux burelles d'azur. Famille de la ROCHEANDRY*, avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. YNDIA. (*Dame notre mère Inde*).

**Blason :** *de gueules à trois léopards d'or armés et lampassés d'argent. Famille BOUCHARD D'AUBETERRE*, avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. MAGARITA. (*Dame notre mère Marguerite*).

**Blason :** *fascé ondé d'argent et de gueules, au lion brochant en franc canton. Famille de ROCHECHOUART*, avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. IOVENA. (*Dame notre mère Jeanne*).

**Blason :** *d'azur à la croix d'argent cantonnée de 20 billettes de même. Famille de TOUTESSANS*, avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. MAGARITA. (*Dame notre mère Marguerite*).

**Blason :** *échiqueté d'or et de gueules. Famille de MELLE*, avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. MATHEA. (*Dame notre mère Mathe*)

**Blason :** *de sable à trois besants d'or. Famille BONNET*, avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. IOVENA. (*Dame notre mère Jeanne*).

**Blason :** *d'argent à trois têtes d'ours arrachées de sable, emmuselées d'or. Famille de VERNON*, avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. ELLISABE. (*Dame notre mère Isabeau*).

**Blason :** *d'argent à l'écusson de gueules en abîme. Famille de TORSAY*, avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. IOVENA. (*Dame notre mère Jeanne*).

**Blason :** *d'or semé de croisettes recroisetées d'azur, à trois tourteaux de gueules. Famille d'ARGENTON*, avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. MARIA. (*Dame notre mère Marie*)

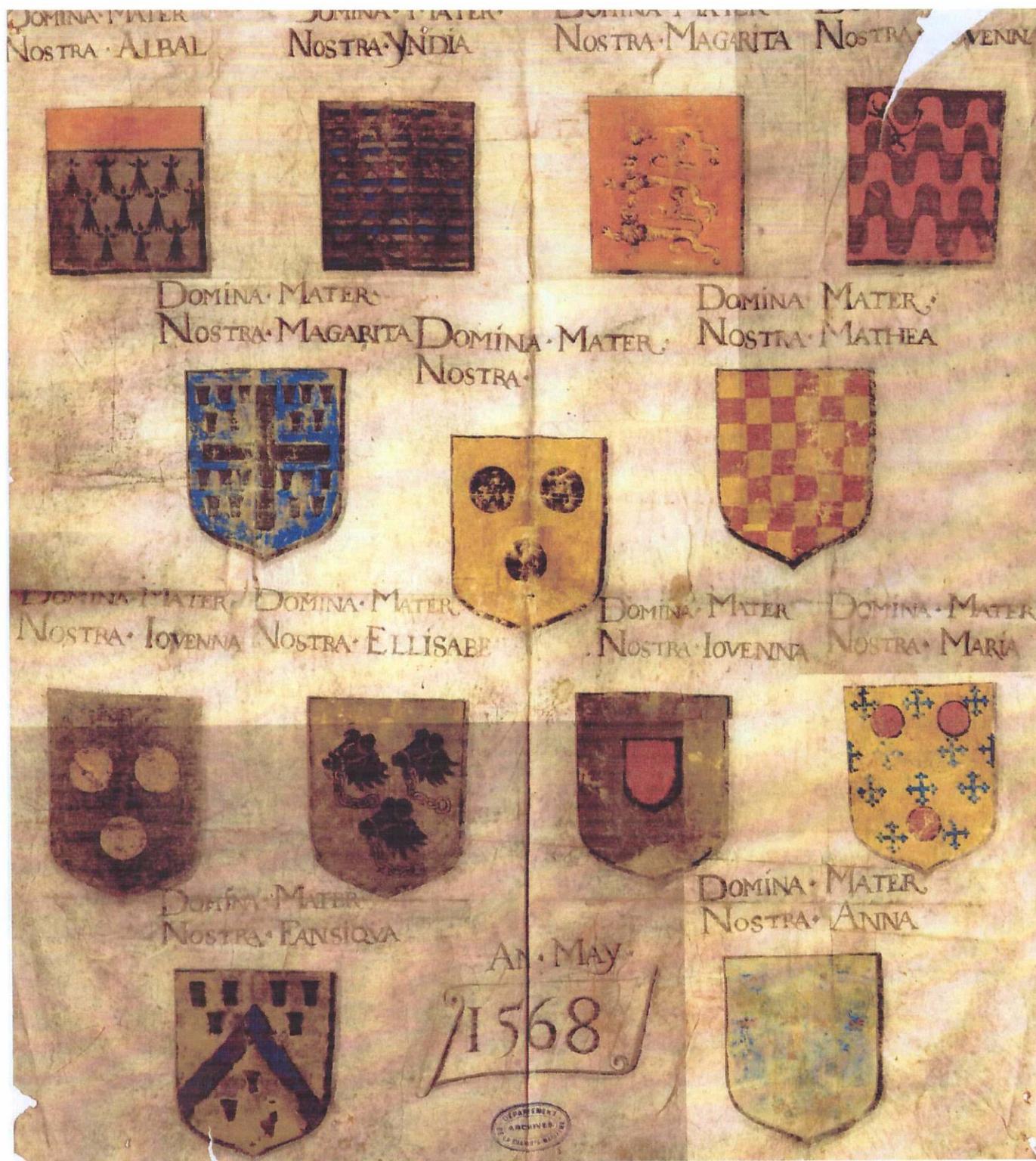
**Blason :** *d'argent au chevron de sable accompagné de 9 billettes de même. Famille DUBOIS de CHAVANNES* avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. FANSIQUA. (*Dame notre mère Françoise*).

**Blason :** *d'azur à trois aiglettes d'or becquées et armées de gueules. Famille ASSE*, avec la légende DOMINA. MATER. NOSTRA. ANNA. (*Dame notre mère Anne*).

De nombreux membres de la famille Dubois de SAINT-MANDE sont seigneurs du Port et des Portes depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Ils apparaissent dans de nombreux documents locaux jusqu'en 1690, date de vente de la seigneurie des Portes à la comtesse de Blénac. C'est en 1753, que « *la terre des Portes* » sera acquise par Jacques BREARD, « *Conseiller du Roy au Conseil Supérieur de Québec, Contrôleur de la Marine en toute la Nouvelle France...* ».

Plusieurs représentants de la famille Dubois de SAINT-MANDE demeureront dans la région ; notamment à Saint-Jean-d'Angély, où deux hôtels particuliers portent encore leur nom.

Remerciements à M. Benoît JULLIEN, Directeur des Archives Départementales de la Charente-Maritime, pour la copie du document, ainsi qu'à M. Jean-Claude BONNIN, pour son étude héraldique.



*Archives départementales de la Charente Maritime, E 374*

## QUI EST QUI ?



Le cadre n'a pas changé mais les figurants....(voir quelques pages précédentes)



*Commune de Saint Mandé sur Brédoire*



*Autorisation au téléchargement*

*Principaux Rédacteurs et Auteurs*

*PEROCHON Annie*

*QUERET Françoise*

*Site*

<http://stleger.fr/saint-mande-sur-bredoire/mairie>